



Autorisation d'utilisation d'image d'un bien privé

Propriétaire / Occupant /Utilisateur du bien	Photographe
NOM	NOM
PRÉNOM	PRÉNOM
DOMICILE..... Mail :	DOMICILE..... Mail :
Téléphone	Téléphone

Description du bien photographié :

- Bien mobilier :
- Bien immobilier (description et adresse) :
- Autre (préciser) :

Qualité du signataire : Propriétaire / Locataire / Utilisateur (Rayer les mentions inutiles)

Le photographe a réalisé une ou plusieurs photographies sur lesquelles apparaît le bien. Ces images ont été réalisées en date du à
..... (lieu des prises de vues).

MODES DE DIFFUSION

Le propriétaire / locataire / utilisateur du bien autorise expressément le photographe à faire usage des photographies pour tous les usages suivants :

<input type="checkbox"/> Presse	<input type="checkbox"/> Publications électroniques	<input type="checkbox"/> Projection publique
<input type="checkbox"/> Livre		<input type="checkbox"/> Autre :
<input type="checkbox"/> Exposition		

Les photographies pourront être exploitées directement par le photographe ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

Le photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du propriétaire / locataire / utilisateur du bien, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support de nature à créer un préjudice au signataire de l'autorisation.



AUTORISATION

Le propriétaire / locataire / utilisateur marque expressément son accord sur les conditions suivantes en cochant la case suivante. Il est conscient que cet accord l'engage contractuellement conformément au Code civil.

Le propriétaire / locataire / utilisateur du bien confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie financière.

Il manifeste ainsi son intérêt et son soutien au travail du photographe.

Il ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées.

Autorisation soumise au Droit français - Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français.

Fait à le et établi en deux exemplaires originaux.

Le Propriétaire / Locataire / Utilisateur,

Le photographe,